



Déclaration des élu-e-s et RS de la CGT PE BZH

PARCOURS DE REMOBILISATION

La direction présente ce jour une phase test du « Parcours de remobilisation ».

L'objectif et la finalité de ce projet pourraient être louables : « *comprendre et lutter contre le chômage de très longue durée* » afin de permettre au demandeur d'emploi de « *regagner confiance en lui, en sa capacité à retrouver un emploi et lui permettre de trouver une solution adaptée à son besoin* ».

Pour y parvenir ½ journée suffira ! Cette ½ journée organisée sous le format « pack » (réunion collective, avec 12 DE, animée par plusieurs conseiller-ère-s et un entretien individuel en fin de matinée) abordera les compétences professionnelles du DE, sa proximité avec le marché de l'emploi et la recherche d'emploi.

Pour la CGT Pôle Emploi Bretagne, la direction démontre une nouvelle fois sa méconnaissance du public accompagné quotidiennement par les conseiller-ère-s à l'emploi. Le « parcours de remobilisation » est une organisation de réception du public dont le seul objectif est de réduire le temps consacré aux privé-e-s d'emploi qui ont le plus besoin du Service Public de l'Emploi.

La crise sanitaire Covid laisse dans son sillage une situation économique et sociale très préoccupante. Pendant plus d'un an, le chômage partiel dans certains secteurs et les recrutements en forte baisse dans d'autres n'ont pas permis à des milliers de salarié-e-s privé-e-s d'emploi de retrouver un emploi.

Conséquence : une augmentation importante du nombre de demandeurs d'emploi longue durée (+ de 12 mois d'inscription) et de très longue durée (+ de 24 mois).

Depuis de nombreuses années, toutes les études démontrent qu'un accroissement des difficultés d'ordre socio-professionnel comme une inactivité professionnelle de longue durée et/ou une dernière expérience professionnelle mal vécue entraînent le développement de certaines problématiques telles que le retrait social, l'isolement ou encore un sentiment de mal être. Cela a pour conséquence d'engendrer des freins importants à la mise en œuvre du parcours d'insertion sociale et professionnelle.

L'enchaînement chômage / isolement relationnel / pauvreté / dégradation de l'état de santé, nuit gravement à la capacité des privé-e-s d'emploi à renouer avec une perspective d'activité professionnelle.

De même diriger les chômeur-euse-s plus rapidement vers les minima sociaux, peut compromettre matériellement comme psychologiquement, leur retour à l'emploi. Or, le durcissement des règles d'indemnisation par le régime d'assurance chômage, (même si ces règles sont pour le moment suspendues suite à la décision du Conseil d'Etat du 22 juin), risque de faire passer nombre de demandeur-euse-s d'emploi, du régime de l'indemnisation conçue pour favoriser la recherche d'emploi, à celui de l'assistance.

Pour la CGT Pôle Emploi Bretagne, la lutte contre l'exclusion sociale et professionnelle des salarié-e-s privé-e-s d'emploi de très longue durée doit passer par un accompagnement personnalisé individuel ET un accompagnement des entreprises à l'intégration et à la formation de ce public.

Cela ne pourra se faire sans l'embauche d'effectif massif d'agent-e-s en CDI et une formation adaptée des agent-e-s notamment en matière de psychologie sociale du chômage de longue durée.

Rennes CSE ordinaire du 24 juin 2021



La CGT Pôle emploi Bretagne - 7-9 boulevard Solférino 35000 Rennes

☎ 02 99 30 41 25 - 📞 06 86 96 18 13 - Syndicat.CGT-Bretagne@pole-emploi.fr

Retrouvez nous sur [Facebook](#) et consultez [notre site internet](#)